



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

ANNÉE 2021-2022

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} com.	26 août 2021 – 18 novembre 2021	Jeudi 18 novembre 2021	Courriel
1 ^{re} étape	26 août 2021 – 14 janvier 2022	Jeudi 27 janvier 2022	Courriel
2 ^e com.	17 janvier 2022 – 21 avril 2022	Jeudi 21 avril 2022	Courriel
2 ^e étape	17 janvier 2022 – 21 juin 2022	Juillet 2022	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☐.

NIVEAU SCOLAIRE : 3e, 4e et 5e secondaire

Compétences	ÉTAPE		Instruments d'évaluation
	1 ^{re} (40%)	2 ^e (60%)	

DISCIPLINE : Musique vocale

CD1 : Créer des pièces musicales	<input type="checkbox"/>	X	Projets de création musicale individuel ou en équipe. Par exemple : Solfège à trois ou quatre voix, création d'un slam ou d'une chanson, selon certains critères.
CD2 : Interpréter des pièces musicales	X	X	Formation auditive en classe en lien avec le répertoire chanté (reconnaissance des enchaînements d'accords, structure des pièces, composantes des grandes oeuvres) Solfège à plusieurs voix, travail sur les intervalles et la justesse Technique vocale avancée, indépendance des voix, autonomie du chanteur Interprétation d'oeuvre chorales à voix mixtes, répertoire classique, jazz, contemporain, musique du monde, traditionnel, Évaluation : 3 examens (répertoire, mémorisation, technique vocale) Participation active en classe, pratique à la maison, Note de groupe
CD3 : Apprécier des pièces musicales	X	X	Activités d'écoute de répertoire vocal de différents styles musicaux et de différentes époques (comparaisons, réflexion, liens entre l'histoire et la musique). Travaux écrits

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La compétence 1 ne sera pas évaluée à la première étape.

Elle sera évaluée à la deuxième étape à travers les activités suivantes : Projets de création musicale individuel ou en équipe. Par exemple : « beatbox », canon, solfège à deux voix égales

La compétence 2 sera évaluée de la manière suivante :

- 3 examens (répertoire, mémorisation, technique vocale)
- Participation active en classe, devoirs et pratique à la maison, Smart Music
- Note de groupe

La compétence 3 sera évaluée de la manière suivante : Activités d'écoute de répertoire vocal de différents styles musicaux et de différentes époques (comparaisons, réflexion, liens entre l'histoire et la musique). Travaux écrits

NOM DES ENSEIGNANT-E-S

Angela Hemingway, Raymond Létourneau, Sonia Loyer, Emmanuelle Racine-Gariépy